

Synthèse de la Commission permanente
du 18 novembre 2011

Aides au développement des entreprises

Dans le cadre du dispositif d'aide aux investissements d'envergure, une société spécialisée dans la fabrication et la vente de pièces estampées et d'articles de ferronnerie à Nouzonville et Hautes-Rivières, va bénéficier d'une aide de 100.000 € sous forme d'avance à taux zéro, remboursable sur 7 ans après un différé d'un an. Le projet de reprise comprend le rachat du fonds de commerce et des investissements matériels pour 900.000 € HT. Il s'accompagne de la reprise de 26 emplois actuels et de la création de 2 autres emplois.

Une entreprise implantée à Mouzon et spécialisée dans la production de tôles aluminées et galvanisées, souhaite réhabiliter la halle ferroviaire de Mouzon pour organiser le transport par fer depuis et vers le site de Florange en Moselle. Le projet, d'un montant de 725.000 € HT, comprend la remise à neuf du bâtiment, des ponts, de la halle, la réfection des voies ferrées ainsi que l'ajout d'une aiguille. Il vise notamment à permettre le développement de l'usine ardennaise et de réduire le recours au transport routier, limitant les risques sur les personnes et minimisant les impacts sur l'environnement. Cette société va bénéficier, dans les mêmes conditions, d'une avance remboursable sans intérêt d'un montant de 76.000 €.

Dans le cadre de l'aide aux investissements des PME, une entreprise de forge, estampage et usinage de Nouzonville a bénéficié d'une avance sans intérêt remboursable sur 7 ans, de 30.000 € pour lui permettre une reprise d'activité et le maintien des 23 emplois liés.

Un magasin de prêt à porter féminin de Charleville-Mézières créant 2 emplois va se voir prêter 3.000 € dans les mêmes conditions, tout comme une entreprise artisanale de métallerie-menuiserie de La Grandville qui obtient une avance remboursable de 28.400 € contribuant à créer 1 nouvel emploi.

Une entreprise de coiffure à Margut et une de mécanique et carrosserie à Blagny, créant respectivement 2 et 1 emplois, vont bénéficier de subventions respectives de 4.079 et 15.000 €.

Par ailleurs, 3 entreprises ont été soutenues pour participer à des salons et ainsi développer leur activité.

Un nouveau programme de recherche au CRITT MDTs

Les conseillers généraux ont décidé de soutenir financièrement, par une subvention de 19.000 €, le CRITT MDTs dans son projet relatif au développement de dépôts ou traitements robotisés. Ce programme de recherche qui associerait un laboratoire ou centre technique spécialisé dans la robotique passe par le recrutement d'un ingénieur et celui à temps partiel d'un technicien expérimenté.

Encouragement aux métiers d'art

La Commission permanente a arrêté la liste des prix de la Formation aux métiers d'art qui a pour objectif d'encourager la pratique effective des métiers d'art par les élèves et les apprentis du département. Après avis et classement du jury, 2.500 € sont répartis entre les



gagnants, le 1^{er} prix de 500 € étant décerné à Alexandra Lahaye, du lycée Armand Malaise de Charleville-Mézières, créatrice d'un bustier d'automne.

Foire commerciale de Vouziers

La Commission permanente a alloué à l'UCIA de Vouziers une subvention de 5.400 € pour contribuer à l'organisation de la Foire de Vouziers 2011.

Subventions à l'agriculture

13 exploitations agricoles des Ardennes vont être bénéficiaires de subventions pour accompagner leurs projets de constructions. 80.313 € leur sont répartis.

5 exploitants agricoles, respectivement à Seraincourt, Grandchamp, la Neuville en Tourne à Fuy, Vendresse et Warnécourt, bénéficient de 46.700 € d'avances remboursables sur 7 ans pour mener leurs projets de diversification agricole, c'est-à-dire une orientation vers des activités nouvelles.

Par ailleurs, la Foire bio de Wadelincourt se voit attribuer une subvention de 800 €, la Fédération des Syndicats d'Élevage du Cheval de Trait Ardennais 3.000 €, l'Union féline indépendante de Champagne Ardenne 500 €, la Fédération Régionale des Syndicats d'Éleveurs Charolais du Nord-Est 800 € pour l'organisation du concours régional charolais 2010 et l'Association de Production Animale des Ardennes 2.200 € pour le concours d'animaux de boucherie à Reims le 10 avril dernier.

74.000 € pour améliorer l'alimentation en eau potable

Le Conseil général vient en aide aux communes et syndicats intercommunaux pour financer leurs projets d'alimentation en eau potable. La commune de Flize va bénéficier d'une subvention de 990 € pour l'étude diagnostic de son réseau d'alimentation, la commune de Landres et Saint Georges : 65.060 € pour des travaux d'interconnexion avec le SIAEP de Thénorgues et le renforcement et l'extension de son réseau. Le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Signy le Petit se voit attribuer 3.530 € pour des travaux d'installation de filtres à charbon actif, et la CUMA des Ambedeux à Euilly et Lombut 4.812 €.

Dotation complémentaire pour les collèges

Afin de permettre à certains collèges de faire face à leurs dépenses d'ici la fin de l'année, 6 établissements se sont vu attribuer une dotation complémentaire pour un total de 44.940 €.

Nouveau nom pour le collège de Juniville

Les conseillers généraux ont adopté à l'unanimité la proposition qui leur a été faite de baptiser le collège de Juniville du nom de « Collège de la Retourne ».

Programme départemental d'insertion

Le Comité de coordination du programme départemental d'insertion a retenu 11 nouveaux projets d'actions, validés par l'assemblée qui accorde pour leur réalisation un total de 272.329 €. Cette décision porte le montant des sommes engagées depuis le début de l'année à 4.511.045 € dans les domaines de l'accompagnement à la levée des freins sociaux



(25,8% des actions), du logement (8,6%), de l'insertion et la vie sociale (7,8%) et de l'insertion professionnelle (57,8%).

Aides au sport de masse

L'assemblée départementale a décidé d'une nouvelle répartition de 31.450 € pour 19 nouvelles manifestations ou participations d'athlètes ardennais à des compétitions nationales ou internationales. Cette dotation porte le crédit total consacré à l'organisation de manifestations sportives exceptionnelle à 293.277 € pour 2011.

Par ailleurs, 26642 € ont été attribués pour soutenir l'activité des sections sportives scolaires des collèges ardennais et de l'école d'arbitrage du district de football.

Classes vertes

Une troisième répartition de 3.950 € a été effectuée pour 11 écoles primaires, portant à 34.325 € le budget consacré aux frais de fonctionnement de « classes vertes » supportés par les établissements scolaires envoyant des élèves dans des centres et fermes pédagogiques du département.

Protection du patrimoine

La Commission permanente a attribué une subvention de 10.000 € à la commune de Chuffily-Roche pour contribuer à la restauration du pignon sud et de la toiture de l'église, et 3.636 € pour permettre la protection des vitraux de l'église d'Attigny. Cette troisième répartition porte à 219.855 € le budget consacré en 2011 au financement de travaux de restauration des bâtiments et objets mobiliers des communes, classés ou inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, ainsi que la remise en état du clos, du couvert et des vitraux des églises non protégées.

L'ensemble des décisions prises au cours de la séance du 18 novembre représente un volume global de subventions de 1,123 millions d'euros, portant le total depuis le début de l'année 2011 à 29 millions.